



Separation couple partage de garde

Par **BOUDHAR**, le **13/05/2008** à **15:17**

Je suis en couple (pas mariée) ; mon conjoint et moi même vivons sous le même toit , nous avons acheté un appartement il y a un an et avons un bébé de 11 mois ; nous allons nous séparer dans l'année ; comment devons nous proceder pour décider du partage de garde de notre enfant ?

Par **jeetendra**, le **13/05/2008** à **20:00**

bonsoir, pour la garde, les visites, la pension alimentaire vous avez toujours la possibilité de vous arrangez entre vous, au besoin de rediger par écrit votre accord et de le transmettre au médiateur familial pour avis au cas ou, cordialement